

MANUEL DU PROFESSEUR

Module 2 : Je suis sans te suivre !

Comment développer son esprit critique pour pouvoir (ré)agir

Publication

Concept : RCN Justice & Démocratie

Textes : Sara Lanoye

Révision et mise en page : Noémie Grégoire

Traduction : Pascale Lafruit

2020

Clause de non-responsabilité

© Illustrations

Malgré toutes les recherches engagées, il ne s'est pas avéré possible d'obtenir les copyrights pour toutes les illustrations de ce paquet éducatif. Il est demandé aux éventuels ayants droit de bien vouloir prendre contact avec pedagogie@rcn-ong.be.

Introduction

Que peuvent nous apprendre aujourd’hui les histoires de violences de masse au Cambodge, Burundi ou au Rwanda ? Comment une analyse de ces histoires peut-elle contribuer à une citoyenneté active, à la solidarité et à adopter une attitude respectueuse face aux autres ? RCN Justice & Démocratie a recueilli les histoires de personnes qui ont été confrontées ou ont contribué à des violences de masse. **Ces témoignages nous stimulent et nous inspirent à prendre nos responsabilités en tant que citoyen.ne.s du monde et solidaires et à mobiliser d’autres à en faire autant.**

RCN Justice & Démocratie propose 4 modules :

1. Module 1 : « Au-delà des idées reçues - Comment s’opposer aux stéréotypes, aux préjugés et à la discrimination ? »
2. Module 2 : « Je suis sans te suivre ! - Comment développer son esprit critique pour pouvoir (ré)agir »
3. Module 3 : « Justice et lutte contre l’impunité – Comment rendre justice après des violences de masse ? »
4. Module 4 : « 3, 2, 1, ... Action ! - Comment s’inspirer de « héros ordinaires » pour devenir un acteur du changement »

Les modules sont structurés de manière à pouvoir constituer un trajet pédagogique, car ils sont liés l’un à l’autre au niveau de leur méthodologie et des thématiques abordées. Néanmoins et selon les besoins et les intérêts du professeur et des élèves, ces modules peuvent être organisés indépendamment l’un de l’autre.

Dans ce 2^e module « Je suis sans te suivre ! Comment développer son esprit critique pour pouvoir (ré)agir », **les élèves sont amenés à une réflexion sur les mécanismes collectifs qui peuvent expliquer les violences de masse.** Sur base de témoignages de quatre personnes ayant vécu des violences de masse, d’exemples actuels et d’expériences sociales, des thèmes comme l’autorité, la pression du groupe, le comportement de collaboration active et passive, ainsi que la pensée et le comportement critiques sont abordés.

Le manuel inclut des liens avec le programme scolaire, une explication de la structure méthodologique du module, ainsi que des références à des sources intéressantes. Afin de se préparer sur le fond du module, nous procurons les informations générales sur le contexte historique du Cambodge, du Burundi et du Rwanda ainsi que sur certains mécanismes collectifs qui peuvent entraîner des violences (de masse). Ces fiches, thématiques et de contexte historique, peuvent être téléchargées sur <https://rcn-ong.be/que-faisons-nous/nos-outils-pedagogiques/module-2-je-suis-sans-te-suivre/>.

i

Informations pratiques sur le module

Durée : 2 x 50 minutes

Public : jeunes de 16 à 20 ans (secondaire supérieur)

Matériel*:

- Prezi
- Manuel pour le professeur
- Fiches thématiques :
 - « Les crimes collectifs menant aux violences (de masse) »
 - « L'éducation à la mémoire et à la citoyenneté mondiale et solidaire dans la pratique »
- Fiche pays :
 - « Les crimes du régime Khmer rouge au Cambodge »
- Vidéo : « Si c'est là, c'est ici », épisode 2 « Les mécanismes qui mènent aux violences de masse » (<https://www.youtube.com/playlist?list=PLC4CJPOFGPqgoTDUQlk3encF9n3cbye4z>)
- Outil pédagogique « Comment réagiras-tu si... »
- Biographie de Monsieur Thong Hoeung Ong

*La plupart du matériel se trouve sur notre site internet : <https://rcn-ong.be/que-faisons-nous/nos-outils-pedagogiques/module-2-je-suis-sans-te-suivre/>

Structure de du module :

1. Introduction
2. Pourquoi réagissons-nous dans certaines situations et pas dans d'autres ?
3. Le cas du génocide cambodgien
4. Conclusion : comment pouvons-nous réagir ?

Encadrements possibles :

- Un(e) chargé(e) pédagogique de RCN Justice & Démocratie se déplace gratuitement pour donner l'animation dans votre classe.
- Vous donnez vous-même l'animation sur base du matériel mis à votre disposition. RCN Justice & Démocratie propose également des moments de formation pour vous préparer, vous et vos collègues, à animer le module par vous-mêmes.

Plus d'infos:

Visitez notre site internet www.rcn-ong.be, ou contactez-nous directement sur pedagogie@rcn-ong.be.

Objectifs

Objectifs spécifiques

Connaissances : Les élèves...



- Se familiarisent avec les événements liés au génocide au Cambodge, au Rwanda ou à la guerre civile au Burundi.
- Comprennent et assimilent les différents mécanismes qui mènent (ou non) à des événements tels que ceux qui se sont déroulés au Cambodge/Burundi/Rwanda (comme le conformisme collectif).
- Perçoivent quel rôle ils peuvent jouer en tant que citoyens actifs et critiques.

Aptitudes : Les élèves...



- Peuvent établir des parallèles, mais également distinguer les différences, entre le passé, le présent et leur propre univers.
- Peuvent se forger leur propre opinion sur les mécanismes historiques et actuels entraînant un conformisme (collectif), en favorisant une pensée critique.

Attitudes : les élèves...



- Sont conscients des processus macro qui peuvent mener à des crimes de masse ;
- Sont intéressés, par le biais de témoignages de personnes ayant vécu des violences de masse, à l'histoire du Rwanda, du Burundi et du Cambodge et aux responsabilités individuelles et collectives que l'on peut imputer aux personnes ayant commis ces crimes.
- Sont aptes à jouer un rôle critique, actif et participatif dans leur propre communauté.

Education à la Philosophie et à la Citoyenneté, Education à la Mémoire et Education à la Citoyenneté Mondiale et Solidaire

L'Education à la Philosophie et à la Citoyenneté

Nos modules permettent de traiter de compétences pluridisciplinaires et transversales et peuvent être organisés dans le cadre des cours d'Histoire, de Français, de Sciences Humaines, de Géographie, etc. Le nouveau cours en **Education à la Philosophie et à la Citoyenneté** (EPC) se prête tout particulièrement à la tenue d'un ou plusieurs de nos modules (notamment dans le cadre d'un parcours pédagogique décliné sur un trimestre ou bien tout au long de l'année scolaire).

L'Éducation à la Mémoire

- Le « Décret relatif à la transmission de la mémoire »¹

Dans le cadre de la formation citoyenne, la **Fédération Wallonie-Bruxelles** accorde une importance particulière au travail de mémoire et de l'Histoire qui doit permettre d'établir un lien dynamique entre passé et présent. La connaissance du passé constitue en effet une pierre angulaire pour la compréhension du présent et la construction du futur. Il importe donc de fournir aux jeunes générations les instruments qui leur permettront d'appréhender, d'analyser, de comprendre les événements du passé et de mesurer leur impact sur la société dans laquelle ils vivent pour favoriser la réflexion critique, le développement d'une citoyenneté responsable et la promotion des valeurs démocratiques.

- Le Label relatif à la transmission de la mémoire

Depuis 2010, RCN Justice & Démocratie est reconnue par la cellule « Démocratie ou Barbarie » du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles comme un « **Centre labellisé relatif à la transmission de la mémoire** ». Ce label institue RCN Justice & Démocratie comme centre pédagogique des crises politiques et humaines dont il transmet la mémoire, notamment grâce aux témoignages.

L'Éducation à la Citoyenneté Mondiale et Solidaire²

Ce type d'éducation se base sur une approche systémique, interculturelle, plurielle et incite à un engagement individuel et collectif.

Elle vise, dans le cadre de ses décrets, à éveiller et former les élèves aux interdépendances mondiales et les incite à agir en citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures. Il s'agit aussi de promouvoir la compréhension de l'évolution et du fonctionnement des institutions démocratiques, le travail de mémoire, la responsabilité vis-à-vis des autres, de l'environnement et du patrimoine au niveau local ou à un niveau plus global.

¹ Entériné par le « Décret relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont généré ces crimes » du 13 mars 2009.

² Pour plus d'information, vous pouvez télécharger la fiche « Pédagogie pratique de l'éducation à la citoyenneté mondiale et à la mémoire ».

Déroulement du module

Introduction

Matériel	Prezi
Durée	15 minutes
Méthode	Vidéo et questions

Le film introductif présente le thème du module. Comment se fait-il que nous puissions être des spectateurs passifs face à des actes d'injustice et/ou de violence ? La partie suivante tente de l'expliquer en discutant de certains processus collectifs.

Regardez le film introductif sur une situation de harcèlement à un arrêt de tram. Posez des questions aux élèves telles que :

- Que se passe-t-il ?
- Qui est partie prenante ?
- Que va-t-il se passer, selon vous ?

La réponse dépend des élèves. Possibilités : personne n'intervient, ou quelqu'un apostrophe l'agresseur, ou quelqu'un aide la victime.

- Que s'est-il passé dans les faits ? Quelle a été la réaction des personnes qui attendaient à l'arrêt du bus/tram ? *Les spectateurs ne font rien, ils regardent ailleurs.*
- Que pensez-vous de cela ? Comment vous sentez-vous en visionnant cette vidéo ? Quelle serait votre réaction à la place de ces gens ?
- Avez-vous déjà assisté à une telle situation ? Qu'avez-vous fait ? Comment vous êtes-vous sentis à ce moment-là ?
- Pourquoi les gens présents dans le film ne réagissent-ils pas ? Ou pourquoi vous n'avez pas réagi dans une situation semblable ? Qu'est-ce qui vous a retenu ?

La réponse dépend des élèves. Possibilités : les gens ne réagissent pas par peur (d'éventuellement devenir eux-mêmes victimes), parce qu'ils ne veulent pas s'en mêler, par pression du groupe (d'autres ne font rien, alors pourquoi, moi, je devrais intervenir ?), pour obéir à quelqu'un d'autre (p.ex. l'harcéleur/agresseur, etc.).

Les réponses données peuvent être inscrites au tableau si on le souhaite.

Pourquoi réagissons-nous dans certaines situations et pas dans d'autres ?

Matériel Prezi
 Fiche thématique « Crimes collectifs qui entraînent des violences (de masse) »
 Vidéo : L'expérience de la prison de Stanford
<https://www.youtube.com/watch?v=oAX9b7agT9o>

Durée 35 minutes

Méthode Documentaires et questions

La partie ci-dessous traite de certains mécanismes collectifs qui peuvent expliquer pourquoi la violence peut s'accroître et même déboucher sur des violences de masse.

Pour commencer, faites réagir les élèves sur la citation suivante : « Le monde est dangereux non pas tant à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire » (Einstein). Vous pourrez revenir sur cette citation en fin de module pour voir si l'opinion des élèves a évolué.

1. La passivité et la non-assistance à personne en danger

Regardez le film sur l'effet témoin. Posez des questions telles que :

- Quelles sont les conséquences si nous réagissons/ne réagissons pas ?
Si nous ne réagissons pas, les conséquences peuvent être dramatiques : dommages psychologiques ou physiques pour la victime, la violence est légitimée en l'absence de réactions, etc. Or, si nous réagissons, nous montrons notre implication, et la solidarité mutuelle grandit, incitant peut-être d'autres à réagir.
- Mais comment pouvons-nous dès lors réagir de façon efficace ?
Approcher la victime ou la personne en danger et/ou s'adresser directement à elle, interpellé les spectateurs pour obtenir leur aide, etc. On peut voir dans le film que dès que quelqu'un réagit, d'autres personnes se sentent appelées à intervenir.

2. La soumission aveugle à l'autorité

Ordonnez aux élèves de se lever. Posez des questions telles que :

- Pourquoi vous êtes-vous levé ? *Par pression du groupe (tout le monde se lève), en obéissant au professeur.*
- A qui ou à quoi obéissons-nous quotidiennement ? *Parents, professeurs, direction, chauffeur du bus/train, police, règlement de la circulation et autres lois.*
- Pourquoi et quand obéissons-nous ?
- Quelles sont les conséquences de la désobéissance ? *Être mis en retenue, privé de sortie, recevoir une amende, devenir un danger pour sa propre vie et celle des autres, etc.*
- Quelles sont les frontières de l'obéissance ? *Inciter les élèves à donner des exemples comme le harcèlement sexuel, le chantage, l'agression, respect de la dignité humaine, etc.*
- Comment rester alertes face à ce genre de situation ?

3. *Le conformisme et le pouvoir de groupe*

- Testez l'expérience de Solomon Asch.
 - Demandez à un élève de sortir un bref instant. Expliquez brièvement l'expérience aux autres élèves et demandez-leur de se concerter sur le choix des lignes présentées (fautives) (A ou B).
 - Lorsque l'élève qui est sorti rentre dans la classe, montrez à nouveau l'image. Tous les (ou plusieurs) élèves formulent la réponse fautive.
 - Demandez ensuite au volontaire quelle est sa réponse et examiner s'il ajuste sa réponse en fonction de ce qu'a répondu le groupe.
- Posez des questions telles que :
 - Pourquoi réponds-tu A, B ou C ? La réponse du groupe a-t-elle modifié ton choix initial ? Pourquoi (pas) ? Comment l'expliquer ?
 - Quelles sont les situations dans lesquelles la pression de groupe se fait ressentir ? *Répartir les élèves en groupes de 2 à 3 pour réfléchir aux situations concrètes qu'ils ont expérimentées comme sujettes à la pression du groupe, que ce soit de manière positive ou négative. Discuter en classe des réponses données.*
 - Quelles sont les conséquences de la pression du groupe, ou quand rejoignons-nous le groupe ? Que se passe-t-il quand nous ne participons pas à la scène ?
 - Où se situent les limites en ce qui vous concerne ? Comment veiller à contrôler la pression de groupe ?

4. *Le conditionnement à la violence et la déshumanisation*

- Regardez la vidéo sur l'expérience de la prison de Stanford et demandez aux élèves quels sont les facteurs qui ont pu pousser les étudiants à rentrer à ce point dans leur rôle. *On voit que dans certaines situations de conditionnement, un individu ordinaire peut oublier ses propres principes de conduite, abuser de son pouvoir et ne pas se sentir personnellement responsable des souffrances qu'il inflige à autrui. On parle « d'effet Lucifer », qui transforme des gens ordinaires en bourreaux.*

Si nous ne prenons pas garde à ces mécanismes, la violence augmentera. Ce sont ces mécanismes qui expliquent (partiellement !) le pourquoi des génocides tels celui qui a eu lieu au Cambodge.

Le cas du génocide cambodgien

Nous proposons ici un focus sur le cas du génocide au Cambodge mais cette partie peut être adaptée à toute autre situation de violence de masse puisque ce sont les mêmes mécanismes qui sont à chaque fois utilisés.

Matériel	Prezi Biographie de Thong Hoeung Ong Fiche thématique « Les crimes des Khmers rouges au Cambodge »
Durée	20 minutes
Méthode	Témoignage

A l'aide du témoignage de Thong Hoeung Ong (documentaire "Pas le droit de me taire"), nous analysons pourquoi Thong Hoeung Ong a pu dans un premier temps soutenir la doctrine des Khmers rouges avant de se rendre compte de ses dérives meurtrières et d'en devenir, comme tant d'autres, la victime du génocide au Cambodge.

1. Contexte

- Demandez aux élèves ce qu'ils savent sur le Cambodge ? (Esquisser brièvement le contexte du pays, cf. la fiche thématique « Les crimes des Khmers rouges au Cambodge »).
- Montrez la photo de Thong Hoeung Ong et demandez aux élèves à leur avis qui est cette personne ? Que voudraient-ils savoir à son sujet ?

Thong Hoeung Ong a survécu aux camps de rééducation et aux travaux forcés pendant le régime des Khmers rouges. Il habite actuellement en Belgique et témoigne des exactions commises au Cambodge.

- Demandez aux élèves de commenter la déclaration de Thong Hoeung Ong : "Ils ont torturé mon père, assassiné la majeure partie de ma famille, détruit tout ce que j'aimais dans ce pays. Je n'arrive pas à croire que l'homme puisse être aussi mauvais. Quand je ferme les yeux, je pense aux gens que j'ai connus, à ma famille réunifiée, aux magnifiques paysages du Cambodge".

2. Documentaire "Pas le droit de me taire" (partie 1)

Regardez la première partie du témoignage et posez ensuite des questions complémentaires :

- Que savez-vous maintenant sur cette personne ? *Thong Hoeung Ong vivait au Cambodge, a étudié en France et est retourné au Cambodge dans les années 70, ...*
- Pourquoi y est-il retourné ? A-t-il reçu l'accueil qu'il espérait ? Pouvez-vous comprendre pourquoi il est retourné au Cambodge ? *Il était anti-impérialiste et n'arrivait pas à croire ce qui se passait au Cambodge. Il s'attendait, après avoir passé des années à l'étranger, à ce que sa famille l'accueille à l'aéroport, mais il a dû monter dans une camionnette qui l'a emmené vers une destination inconnue.*

- Il dit : “Les Cambodgiens ne peuvent pas être des meurtriers”. Pouvez-vous comprendre cela ? Pouvez-vous imaginer que les hommes deviennent des meurtriers ? Quelles sont les causes de ces comportements ?
- Voir la citation du Prezi : « C’est la terreur qui domine les gens. Dans les camps de rééducation, le pire, c’était la faim, et le travail, la torture mentale. La rééducation. Parfois je bloquais complètement à cause de ce lavage de cerveau. Car dans un régime totalitaire, le contrôle de vos pensées est quelque chose de très important. C’est la clé du système ». Qu’entendons-nous par le terme “camp de rééducation” ? Connaissez-vous d’autres camps de ce genre ?

3. Documentaire “Pas le droit de me taire” (partie 2)

Regardez la seconde partie du témoignage et posez des questions complémentaires :

- Comment se déroule une journée dans un camp de rééducation ? *Il n’est pas possible de se déplacer sans autorisation, on ne peut pas voir sa famille sans autorisation, il faut travailler toute la journée, il y a le soir des séances de rééducation qui visent à réorienter vos pensées en fonction de l’organisation/de la communauté,*
- Quel était le but poursuivi par ces camps de rééducation et de travail forcé ? *L’humiliation, faire disparaître l’individu, éliminer la pensée critique, ...*
- Quel était le but du centre S21 ? *Un lieu où les opposants (politiques, religieux et ethniques) sont torturés et assassinés. Aujourd’hui, c’est un musée de commémoration du génocide et de ses victimes.*
- Pourquoi Thong Hoeung ne s’y est-il pas opposé ? Pourquoi n’a-t-il pas réagi ? Y a-t-il un lien avec ce que nous avons vu auparavant ?

Au niveau macro, les mécanismes que nous avons traités peuvent faire des ravages en induisant des tueries à grande échelle. Au niveau micro, ces mécanismes font que nous n’intervenons pas à l’école, dans la rue, ou ailleurs où d’autres personnes ont terriblement besoin de notre aide. Mais comment réagir dès lors de façon efficace ?



TUYAU !

Si vous ne souhaitez pas aborder de contexte spécifique, vous pouvez utiliser la vidéo « Si c’est là, c’est ici », épisode 2 « Les mécanismes qui mènent aux violences de masse ». A travers le récit de témoins burundais, rwandais et cambodgien, cette vidéo permet de souligner les différents mécanismes qui ont mené à ces génocides et guerre civile et leurs effets destructeurs sur la société. Afin de faciliter la compréhension des élèves, il est toutefois conseillé d’aborder les différents contextes avec eux avant de visionner la vidéo.

Conclusion : Comment pouvons-nous réagir ?

Matériel	Prezi Outil pédagogique « Comment réagiras-tu si... » Fiche thématique « Les crimes collectifs qui mènent aux violences (de masse) »
Durée	30 minutes
Méthode	Brainstorming Jeu de rôles

Comment pouvons-nous réagir lorsque nous sommes confrontés à un comportement de témoin ? Après un bref brainstorming, c'est aux élèves de montrer concrètement comment ils réagiraient.

1. Brainstorming

- En guise d'introduction, demandez aux élèves de commenter un exemple de comportement de témoin. Il peut s'agir du petit film montré lors de l'introduction, un exemple personnel (l'expérience d'un élève), ou le petit film sur la violence domestique en Afrique du Sud (voir Prezi).
 - Demandez aux élèves, concrètement, comment est-ce qu'ils réagiraient ?
- Dédurre le modèle 3D à partir des réponses et expliquer : direct, delegate, distract (Réagir de manière directe, déléguer et/ou distraire).

2. Jeu de rôles

Nous nous exerçons à appliquer différentes possibilités de réaction dans certaines situations-types.

- Répartir les élèves en plusieurs groupes (de 4 à 5 personnes).
- Soumettre à chacun des groupes une situation-type (voir outil pédagogique « Comment réagiras-tu si... »).
- Demandez à chaque groupe d'étudier la situation-type et de chercher un exemple d'une façon de réagir pour chaque D du 3D.
- Chaque groupe choisit une façon de réagir (celle qui lui paraît la plus souhaitable), et prépare brièvement son jeu de rôles.
- Faire jouer le jeu de rôles par chaque groupe en deux parties : dans la première partie, le groupe joue la situation décrite sans réagir. Les autres élèves observent. Après, un court moment est consacré à la description de la situation : Quels sont les acteurs concernés ? Qui fait quoi ? Quelles sont les différentes possibilités de réaction ? Après, le groupe rejoue la situation en montrant aussi comment réagir selon eux.
- Evaluer la réaction avec les élèves. Quelles sont les conséquences de la réaction du témoin ?



TUYAU !

Veiller à ce que le modèle 3D reste visible pour les élèves, comme support visuel.

Pour approfondir la matière...

Sites internet

www.rcn-ong.be

Que peuvent nous apprendre les témoignages sur les violences de masse au Rwanda ? RCN Justice & Démocratie propose du matériel éducatif, des formations et des modules pour discuter d'intolérance, de discrimination et de violences de masse actuelles avec les jeunes.

<http://mappingmemoriescam.wixsite.com/home>

Le site internet *Mapping Memories* explique l'histoire du génocide cambodgien à l'aide de différents thèmes, comme entre autres la famille, l'amour et l'angoisse, en se basant sur des témoignages audio(-visuels), du matériel photographique et de la musique.

Films et documentaires

Arte Editions, *Cambodge : La dictature des Khmers Rouges*, 2012, 3x52min, 116 min et 90min.

Croix Rouge de Belgique, *Pas le droit de me taire*, 2013, 16min18sec

https://www.youtube.com/channel/UC_ONRVrv6WY4IBjiMATxRgQ.

Dans ce documentaire, Thong Hoeung Ong, le témoin de notre module, raconte sa vie avant le génocide, les années passées dans les camps de rééducation et de travail forcé, ainsi que son rôle de témoin devant le tribunal international mixte.



Roland Joffé, *The Killing Fields*, 1984, 2h14min.

Le film *The Killing Fields*, primé à plusieurs reprises, raconte les atrocités du génocide cambodgien au travers du regard d'un journaliste américain et de son assistant cambodgien du temps de la prise de pouvoir des Khmers rouges.



Rithy Panh, *L'image manquante*, 2013, 1h35min.

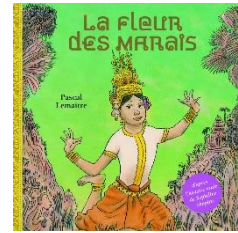


Dans *The missing picture*, de petites figurines de glaise, modelées à la main, représentent l'inhumaine et terrible réalité de la dictature khmère. D'autres films de Rithy Panh, tels que "S21: La machine de mort Khmer Rouge" (2003), "Duch, Le maître des Forges de l'Enfer" (2011) et "First they killed my father" (2017, en tant que producteur), redonnent vie à l'histoire cambodgienne.

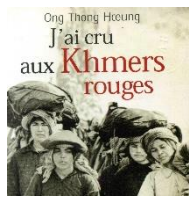
Livres

Pascal Lemaître, *La fleur des marais*, Pastel-Ecole Des Loisirs, Bruxelles, 2017.

Ce livre d'images (à partir de 8 ans) raconte l'histoire de Sophiline, qui a survécu à la dictature des Khmers rouges, et qui expérimente comment donner une place à ses souvenirs et à ses sentiments en dansant.



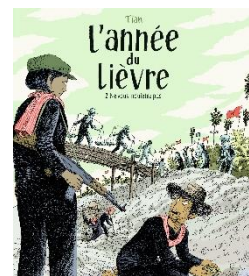
Thong Hoeung Ong, *J'ai cru aux Khmers rouges*, Éditions Buchet-Chastel, Paris, 2003.



Thong Hoeung Ong, le témoin central de notre module, raconte dans sa biographie comment il s'est laissé entraîner dans l'idéologie des Khmers rouges, comment il a changé sa manière de voir les choses après avoir vécu les camps de rééducation, ou plutôt y avoir survécu, et pourquoi il a témoigné devant le tribunal international mixte trente ans après.

Tian, *L'année du lièvre*, Gallimard, Paris, 2011.

Dans trois bandes dessinées, « Au revoir Phnom Penh » (2011), « Ne vous inquiétez pas » (2015), et « Un nouveau départ » (2016), l'auteur Tian raconte l'histoire de sa famille et d'autres Cambodgiens lors de la dictature.



Des suggestions ?

Votre feed-back est très utile. Avez-vous utilisé notre manuel et/ou une de nos fiches thématiques ? En êtes-vous satisfaits ? Souhaitez-vous faire des remarques, ou suggérer des ajouts ? N'hésitez pas à nous le faire savoir sur pedagogie@rcn-ong.be. D'avance, merci pour votre contribution.